

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom MENDEZ Johanna
Adresse mail johanna.mendez@cerballiance.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale CERBALLIANCE ALPES DURANCE
Siren 384524021
Code NAF 86.90B - Laboratoires d'analyses médicales
Adresse ESPACE CHRIMALYDE ZAC CHANTEPRUNIER AV
DU DR BERNARD FOUSSIER 04100 MANOSQUE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 145

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 5.5
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 34

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 12
Résultat final en nombre équivalent de salariés 3.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage -
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 25
Nombre de points obtenus à l'indicateur 25

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	79
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	79

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2024
Site Internet de publication	https://www.cerbahealthcare.com/fr

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Instaurer une action de sensibilisation auprès du CODIR et des managers pour s'assurer de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes tout au long de la carrière.

Garantir une égalité de salaire à l'embauche sur un même poste, à diplôme et expérience professionnelle équivalents.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

Avant chaque période d'augmentations individuelles, il sera rappelé à chaque manager les obligations légales en matière d'égalité salariale.

Veiller à l'équilibre des promotions entre les femmes et les hommes.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

L'entreprise se fixe pour objectif, dans la mesure du possible, d'augmenter le nombre de salariés du sexe représenté à cet indicateur de l'index.

Recevoir en entretien de recrutement, quand cela est possible, des candidats des deux sexes aux postes compris parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Date de publication des objectifs

28/03/2024